

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 10 juin 2026

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	39

Objet de la délibération
Administration Générale : Commission Locale du SAGE Désignation de représentant
Référence
4_20260610_533

Date de la convocation
04/06/2026

Date de mise en ligne sur le site http://grandamienois.fr
12/06/2026

L'année deux mille vingt-six, le 10 juin à 9 heures 30, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle Max Lejeune du Conseil départemental de la Somme – Rue de la République à Amiens, sous la présidence de Esra ERCAN, Présidente.

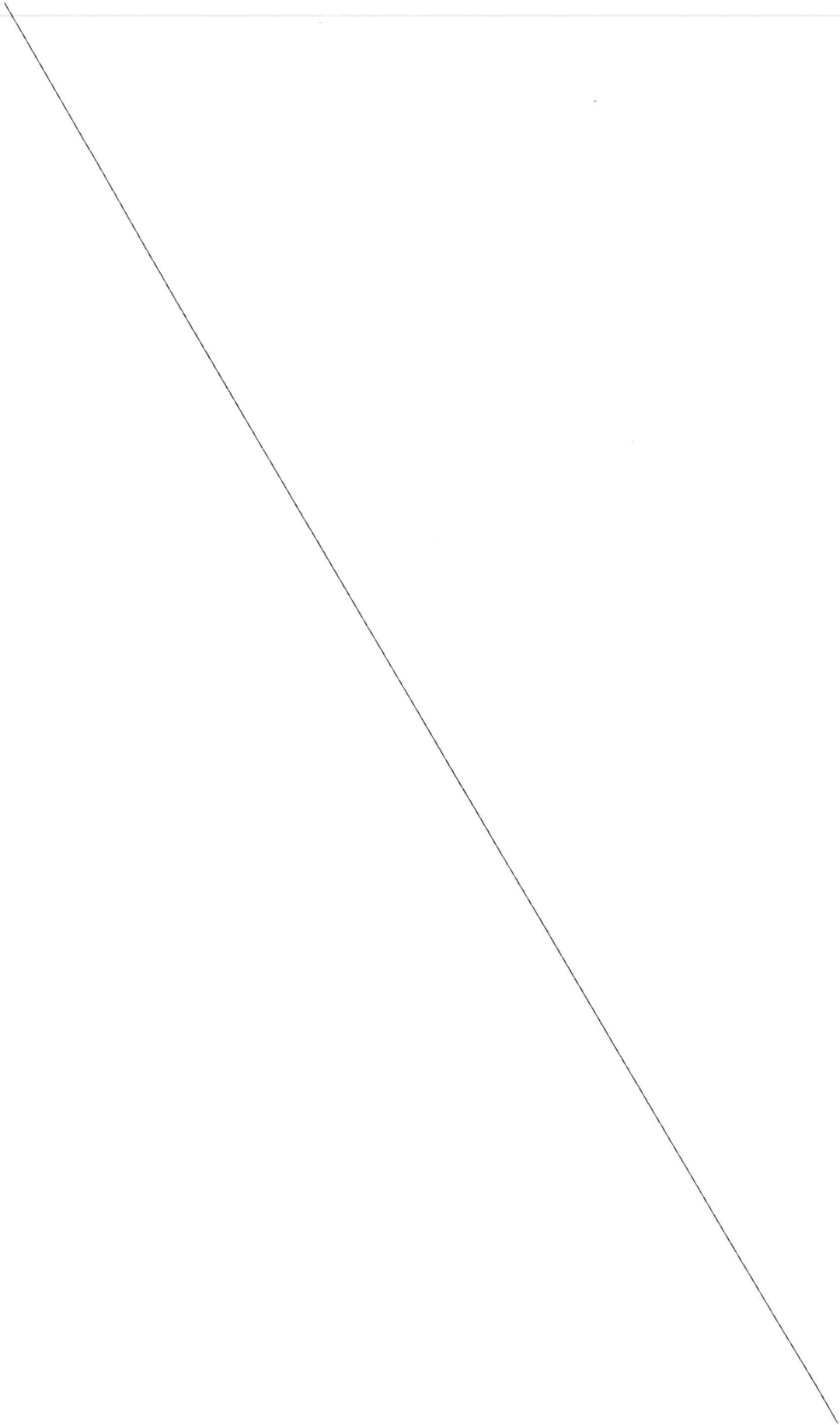
Etaient présents : Laurent ACCART, Bernard BOCQUILLON, François BURY, Nicolas CARDOT, Sylvie DELÉPINE, Franck DARRAGON, Alain DEREUMAUX, Zoé DESBUREAUX, Esra ERCAN, Dominique HESDIN, Arthur LALAN, Jean-Pierre PARDOUX, Karl TOURAIS, Hubert CAPELLE, Brice CHANTRELLE, Xavier BALZOT, Jean-Philippe DELFOSSE, Philippe FRANCOIS, Ghislain TIRMARCHE Cyril CARNEL, Pascal DEKYDTSPOTTER, Maxima LAJEUNESSE, Cécile GRÉVIN, Christelle HIVER, Jean-Michel MAGNIER, Xavier COMMECY, François DEBEUGNY.

Excusés ayant donné procuration :

Tarek BAIS a donné pouvoir à Esra ERCAN
Benoît CARPENTIER a donné pouvoir à Sylvie DELÉPINE
Bernard CHOQUET a donné pouvoir à Arthur LALAN
Frédéric FAUVET a donné pouvoir à François BURY
Aurélien LE CARLIER DE VESLUD a donné pouvoir à Karl TOURAIS
Assia NOUAOUR a donné pouvoir à Zoé DESBUREAUX
Isabelle RAMBOUR a donné pouvoir à Franck DARRAGON
Sonia DOUAY a donné pouvoir à Brice CHANTRELLE
Bénédicte THIÉBAUT a donné pouvoir à Xavier BALZOT
Patrick GAILLARD a donné pouvoir à Philippe FRANCOIS
Thomas DOMISSE a donné pouvoir à Cécile GRÉVIN
François DURIEUX a donné pouvoir à Jean-Michel MAGNIER.

Absents/Excusés : Fany RUIN, Thomas CLÉMENT, Eric GUIBON, Michel LETESSE, Amaury CAULIER, Isabelle DE WAZIERS, Alain DESFOSES, Albert NOBLESSE, Claude MAQUET, Francis PETIT, Stéphane CHEVIN, Ludovic GABREL.

A été nommé secrétaire de séance : Arthur LALAN



Compris dans le territoire du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) « Somme aval et Cours d'eau côtiers », le Pôle métropolitain du Grand Amiénois a un représentant au sein de la Commission Locale de l'Eau (CLE), qui est l'organe de décision et de pilotage du SAGE.

Suite aux élections municipales de mars dernier, l'AMEVA procédera au renouvellement des membres sortants au sein de la CLE du SAGE « Somme aval et Cours d'eau côtiers » le 8 juillet prochain.

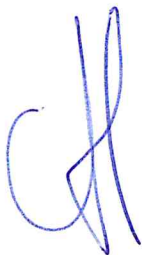
Il est proposé aux membres du Comité syndical de désigner un représentant pour le Pôle métropolitain du Grand Amiénois.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé de la Présidente,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité

- Désigne Hubert CAPELLE pour représenter le Pôle métropolitain du Grand Amiénois au sein de la Commission Locale de l'Eau du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Fait et délibéré le 10 juin 2026
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,



La Présidente,
Esra ERCAN



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois
Utilisateur : PASTELL polemetropolitaingrandamienois.actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	4_20260610_533
Objet :	Commission Locale du SAGE : Désignation de
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2026-06-10 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.3 - autres
Identifiant unique :	080-200082063-20260610-4_20260610_533-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 080-200082063-20260610-4_20260610_533-DE-1-1_0.xml	text/xml	930 o
Document principal (Délibération) Nom original : D__lib4_Repr__sentant SAGE.pdf Nom métier : 99_DE-080-200082063-20260610-4_20260610_533-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	911.2 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
En attente d'etre postee	11 juin 2026 à 15h39min09s	Dépôt dans un état d'attente
Posté	11 juin 2026 à 15h39min13s	La transaction a été postée par l'agent télétransmetteur France
En attente de transmission	11 juin 2026 à 15h46min29s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	11 juin 2026 à 15h46min37s	Transmis au MI
Acquittement reçu	11 juin 2026 à 15h46min49s	Reçu par le MI le 2026-06-11